



COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

Loi Immigration : une loi d'inégalité et de souffrance

Chaque secteur de la société civile, chaque personne est concernée par ce texte de loi actuellement soumis à l'avis du conseil constitutionnel. Voulu par le gouvernement et applaudi par la droite et l'extrême droite, il fait l'effet d'une bombe pour toutes les associations qui ont mis au cœur de leur action les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité. C'est à **un délit de solidarité** auxquels se trouvent dorénavant confrontés les acteurs de la société civile, et plus largement ces hommes et ces femmes pour qui l'Humanité est une valeur universelle.

Toute notre histoire est basée sur le progrès social, la justice et la solidarité : école libre et gratuite, sport pour toutes et tous, droits culturels, loisirs inter et multiculturels, libre accès aux soins et à la santé... des politiques qui ne tolèrent aucune entrave ni culturelle, ni matérielle. A l'opposé, ce projet de loi tend à limiter les principes d'égalité et de droit en fonction des origines, des cultures ou des croyances.

La remise en cause du droit d'accueil et du droit d'asile accordé aux personnes contraintes de quitter leur pays natal est une rupture fondamentale avec les valeurs républicaines pour lesquelles les associations s'engagent.

« Tenir contre vents et marées nos principes d'égalité et de solidarité » (la Cimade), « Osons faire humanité ensemble » (MJC de France), « un recul sans précédent... un recul de la solidarité (UNIOPSS), « faisons barrage à l'exclusion et à la paupérisation des étrangers » (collectif ALERTE), « contre l'arbitraire et l'inhumain » (Ligue de l'enseignement), « un recul inédit des droits humains » (CNCDDH), « le sport populaire sera toujours solidaire » (FSGT), « loi de la honte » (LDH), « un recul de la citoyenneté aux conséquences néfaste » (Hexopée)... les réactions des acteurs associatifs sont unanimes. Le gouvernement doit les prendre en compte.

Les appels se multiplient.

- Le 14 janvier, à l'appel de 400 collectifs, associations, syndicats, partis politiques pour une première étape de mobilisation pour l'abrogation de la loi Darmanin.
- Le 21 janvier, contre la promulgation de la loi « immigration », dénonçant un « tournant dangereux de notre République »

« Ayons le courage d'opposer à la restriction des libertés, un véritable sursaut citoyen. »

Avec le Mouvement associatif, et 150 organisations nationales et régionales, le Collectif des associations citoyennes appelle l'ensemble des associations, leurs militants et leurs bénévoles, à refuser ce texte de loi répressif qui nie les fondements même de notre République et à participer aux rassemblements et actions à venir, visant à la non-promulgation de la loi et à son retrait.

le 10 janvier 2024

